

## Au cœur de la cité avec **Hérault Habitat**



La nouvelle agence d'Hérault Habitat, au centre de la cité Calmette, inaugurée par son président, Pierre Guiraud, également vice-président du Conseil général (à droite sur la photo), et Pierre Bouldoire.

**E**n 1922 « l'Office public des habitations à loyers modérés (OPHLM) du département de l'Hérault » était créé. Plus de 75 ans après, en juillet 1999, souhaitant décentraliser sa gestion locative dans le but de se rapprocher de ses locataires, l'Office ouvrait sa première agence de proximité ici, à Frontignan la Peyrade. Puis, en mars 2002, l'OPHLM devenait plus simplement Hérault Habitat.

« Hérault Habitat n'a de cesse d'être au plus près du terrain, au contact de ses locataires. Jean-Pierre Pugens, directeur de l'office départemental continue : Avec 1 200 logements sur la commune, Frontignan la Peyrade représente plus du tiers de l'effectif de l'agence « Littoral » du bassin de Thau. C'est donc tout naturellement que l'agence a souhaité

**« La mixité sociale est indispensable si l'on veut créer une unité. »**

**Jean-Pierre Pugens,**  
directeur de l'office  
départemental HLM  
Hérault Habitat.

veut créer une unité dans les cités. De nombreuses aides sont mises en place en fonction des revenus et de la situation familiale. » Le 9 décembre dernier, les nouveaux locaux étaient inaugurés. 328 m<sup>2</sup> flambant neufs, répartis sur deux niveaux avec hall d'accueil, salle de réunion, sept bureaux et deux locaux

s'agrandir en s'installant au cœur de la cité Calmette. Ainsi, plus personne ne devrait hésiter à pousser notre porte. La mixité sociale est indispensable si l'on

d'archives. Avec plus de 10 000 logements répartis sur l'ensemble du département, Hérault Habitat loge 8 900 familles, soit 22 000 personnes, et met en service environ 300 logements sociaux par an. Il souhaite à présent diversifier ses activités vers l'hébergement des personnes âgées dépendantes, des résidences d'étudiants ou jeunes travailleurs, la location-accession... « Le prêt social location-accession (PSLA) est un nouveau dispositif mis en place par les pouvoirs publics en 2004. Ce mécanisme de location-accession permet à des ménages sans apport personnel d'acquiescer le logement qu'ils occupent avec un statut de locataires. C'est, me semble-t-il, une bonne solution aujourd'hui pour accéder à la propriété » conclut Jean-Pierre Pugens.